

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 24, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## AVANT LA RENTRÉE

Il s'est produit depuis quelques mois un changement très remarquable dans la politique intérieure de la République.

On a pressenti que cette République n'était pas spécialement faite pour satisfaire aux désirs des ralliés et des conservateurs. M. Méline ne comprend pas et ses amis les réactionnaires, qui comprennent trop, sont furieux.

Cette colère contre le gouvernement actuel ne nous trouble point et consolide en lui notre première confiance.

Mériter l'approbation de ses ennemis ne nous a jamais paru le but à poursuivre par un gouvernement. Or, si le régime républicain est autre chose qu'un mot, une formule sans signification et sans portée particulières, par l'application loyale dans les faits de ses théories et de ses principes, il doit obtenir à la fois deux résultats dont l'un est le corollaire forcé de l'autre : satisfaire les républicains et déplaire aux conservateurs de toutes nuances.

La chose a paru naturelle au début et personne ne s'étonnait ni ne s'effrayait de l'opposition logique des adversaires de la République. La liberté de parler, la liberté d'écrire leur permet amplement, ainsi qu'à tous, de manifester leur opinion et de travailler à lui amener des fidèles. Ils ont la tribune, ils ont des journaux, ils ont le loisir de faire des réunions et ils ne se privent de rien.

Quel régime offrira de telles facilités à ceux mêmes qui le combattent. Tout le monde sait bien que les insultes les plus abjectes sont prodiguées chaque jour à la République. C'est donc dans toute son ampleur la bataille féconde des idées. Que nos ennemis obtiennent au sein du pays une majorité quelconque que leurs partisans arrivent en nombre suffisant dans les conseils élus, dans les Chambres, et de ce jour, le changement s'accomplira fatalement, par l'exercice régulier de la souveraineté nationale.

Voilà ce que permet notre gouvernement et peut-on lui demander davantage ? Il est bien certain, n'est-ce pas, que dans les conditions actuelles, un Coup d'Etat par la force ne peut être tenté que contre la volonté même du pays. Le ministère qui ne préviendrait pas de tels attentats, qui ne les réprimerait pas avec la plus juste sévérité se rendrait coupable du plus grand des crimes contre la liberté, puisqu'il permettrait à une minorité audacieuse d'imposer ses préférences à la majorité confiante. N'est-il pas de toute évidence d'ailleurs que si les partis conservateurs augmentaient en nombre et en puissance, ils n'auraient pas, pour nous réduire, recours à la violence. Nous verrions tout souriants, pleins de confiance et d'espoir et n'assisterions pas à ces explosions de rageuse colère auxquelles ils se livrent si maladroitement.

À la rentrée ils doivent exterminer le ministère. Il leur faudra pour cela réunir la moitié plus un des députés. Pour ce faire, il est indispensable qu'ils obtiennent le con-

cours de très nombreux députés républicains. Nous attendons avec curiosité les arguments dont ils se serviront dans ce but. Ce sera drôle. Les voilà dans une position bizarre : obligés de se lamenter sur la prétendue ruine de libertés opposées à leurs principes et de paraître défendre ce qu'ils ont jusqu'ici combattu.

Malheureusement pour eux les républicains ont compris le danger et sauront défendre l'œuvre du ministère.

H. LAPORTE.

## LA HAUTE COUR

Retrêe de M. Thiébaud

M. Georges Thiébaud, qui prenait la fuite le 12 août dernier, au moment où le commissaire de police se présentait à son domicile, quai d'Orsay, pour l'arrêter, est rentré mercredi, à midi, à Paris. Il n'y a pas eu d'incidents.

Perquisitions

Des perquisitions ont été opérées à Marseille aux sièges des Ligues des Patriotes, de la jeunesse royaliste, et antisémite.

Les inculpés qui sont au nombre de 15, ont été appelés devant le juge d'instruction et seront poursuivis.

Convocation

M. Fallières, président du Sénat, a décidé que la Haute-Cour se réunirait le 9 novembre, à 1 heure et demie de l'après-midi, au lieu du 8, date primitivement fixée.

Le baron de Vaux s'est constitué prisonnier vendredi.

Les travaux d'aménagement de la salle des séances de la Haute Cour sont conduits très rapidement, sous la direction de l'architecte du Luxembourg.

Le procureur général Bernard, qui était malade depuis une dizaine de jours, a eu vendredi une longue conférence avec le président de la Haute Cour.

Pendant cette conférence, le baron de Vaux s'est rendu à la présidence du Sénat pour se constituer prisonnier. M. Fallières lui a répondu qu'il ne pouvait le recevoir. M. de Vaux est parti alors, en laissant sa carte. M. Fallières avait donné pour raison qu'il était en conférence, mais ce n'est là qu'un prétexte.

M. de Vaux est un jeune homme de vingt-deux ans, qui en paraît à peine seize. Il semble très faible et marche en s'aidant de deux béquilles. M. Fallières, qui l'avait vu arriver de sa fenêtre, n'a pas voulu, dans ces conditions, le faire écrouer.

L'uniforme de M. Dubuc

M. Dubuc, un des conspirateurs, protesta, dans une lettre adressée au président de la Haute Cour, contre la substitution des « frusques civiles de la Belle Jardinière (sic) » à l'uniforme d'artilleur qu'il portait au moment de son arrestation. M. Dubuc menace, si on ne lui rend pas son uniforme, de ne jamais s'habiller et de comparaître devant la Haute Cour, en « liquette », bannière au vent. Ce sera amusant.

Les Témoins

Les témoins dans l'affaire du complot seraient très nombreux. Le ministère public en citerait 50 ; MM. Guérin, Dubuc et Brunet, 200. On croit à un total entre 500 à 600. MM. les Sénateurs auront bonne occasion de « piquer d'excellents sommes. »

## EN AFRIQUE

Deux désastres viennent de s'accomplir ! Une colonne de deux mille anglais est anéantie à Ladymisth, la mission Bretonnet est massacrée dans le Baguirmi. L'Afrique, le dieu noir, se repait de ces holocaustes.

Pourtant, il faut établir une distinction. L'expédition Bretonnet était pacifique ; elle cherchait à ouvrir à la civilisation française les régions mystérieuses qui bordent le Tchad. Au Transvaal, les Anglais sont les envahisseurs, ils veulent subjuguier un peuple libre et conquérir, avec des territoires miniers, le surnom pour leur reine de Victoria-la-Rapine.

Certes, il est douloureux, au point de vue humain, que deux mille hommes, jeunes et braves aillent joncher le sol et l'abreuver de leur sang. On ne saurait trop réprouver la guerre et en plaindre les victimes. Ces pauvres diables de soldats, ces officiers ne sont point les auteurs de l'agression criminelle ; ils n'en sont que les instruments passifs et on peut compatir à leur sort, sans pour cela innocenter les coupables. Mais, tout de même, ils sont moins à plaindre que les paisibles porteurs de rameaux, les Béha-gle et les Bretonnet qui sont tombés dans l'ambuscade de Rabah qui est à la soldé de l'Angleterre, car tant que Samori a été debout, il est resté tranquille dans son Empire. Aujourd'hui il se réveille, sans motif, comme s'il cherchait à faire une diversion à l'attention que la France apporte aux événements du Sud-Africain. Qui donc a intérêt à nous occuper dans le centre de l'Afrique ? Qui donc a intérêt à ce que nous risquions en hommes et en millions l'équivalent de ce qui est actuellement exposé au Cap ?

L'Angleterre accumule à plaisir les haines autour de son file. On aperçoit sa main dans tous les attentats dans tous les vols et les meurtres. Elle joue à la Carthage antique ; qu'elle prenne garde qu'un Caton, dont la voix serait entendue jusqu'aux confins de l'Univers, ne se lève et ne pousse le cri terrible de « Deleuda est Carthago ? »

C. R.

## Au Transvaal

Les désastres se succèdent. L'Angleterre qui, tout d'abord, chantait victoire et nous annonçait bruyamment que tout se passait pour le mieux de ses intérêts, se tait aujourd'hui ; et si elle ne dit pas encore la vérité sur ses défaites, du moins elle ne les nie pas.

Hélas ! comme le « petit cœur » de la vieille Queen doit souffrir, ce petit cœur que l'idée seule d'une guerre faisait saigner !... Eh bien ; si nous en croyons les dernières nouvelles, l'Angleterre n'est pas encore au bout de ses désastres.

Ladymisth a été lundi le théâtre d'une sanglante bataille. Les Anglais ont été battus : le général White est blessé et les pertes sont de 500 blessés, 200 tués, 1.250 prisonniers.

Les Boers investissent Kimberley, qui ne tardera pas à tomber en leur possession ; Les Hollandais du Béchuanaland et du Griqualond se sont joints aux Boers et Colenso est fortement occupé par les troupes du général Lucas Meyer, qui a engagé un second combat d'artillerie au sud de Ladymisth, pendant lequel les Anglais ont eu encore 1.000 hommes hors de combat.

Que nous ajoutions à ces succès des

Boers, la victoire de Glencoe, la prise du camp de Dundee, et l'on voit combien il faut compter avec les « paysans du Cap ».

Or, ce n'est pas fini. L'Angleterre, dans ce conflit, pourrait bien y perdre tout ce qu'elle avait pu avoir de force, d'empire sur les autres nations. Car nul n'ignore que les Indes, que la Chine, opprimées par les Anglais, n'attendent, avec l'Égypte, que la bonne occasion pour se soulever.

Que simultanément ces pays se révoltent et l'Angleterre a vécu.

Il pourrait se faire que cela ne tarde pas.

Aussi quelle déception, quels cris de colère et de rage de la part des Anglais, eux qui comptaient qu'une petite « marche militaire » suffirait pour dompter les « Paysans ! »

Aussi les manifestations se succèdent de l'autre côté de la Manche : des bandes d'individus promènent dans les rues de Londres une effigie du président Krüger, qui est ensuite brûlée au milieu « des cris de joie, de victoire » de l'assistance !

Comme consolation, c'est plutôt maigre, n'est-ce pas ?

Il est vrai que l'on se venge comme l'on peut, et dans tous les cas, c'est moins dangereux de brûler l'effigie que d'aller voir le président Krüger lui-même, là-bas, à Ladymisth !

Les pertes des Anglais

Londres, 2 novembre.

Il résulte des renseignements complémentaires communiqués aux journaux, que l'ensemble des pertes des Anglais, depuis l'ouverture des hostilités, serait de 3.213 hommes, en y comprenant 1.130 hommes faits prisonniers.

Mort du général boer Kok

Le correspondant du *Daily News* à Ladymisth annonce, à la date du 31 octobre, que le général boer Kok, qui avait été grièvement blessé à Elands-Laagte, est mort jeudi soir à l'hôpital de cette ville.

Bombardement de Ladysmith

De dépêches d'hier, il paraît qu'un nouveau bombardement de Ladysmith a lieu.

On n'en dit pas le résultat.

Les Boers procèdent à l'occupation du Zoulouland. Ils ont occupé la ville de Pomeroy, à 60 kilomètres de Greytown.

## INFORMATIONS

Liberté de l'enseignement

Le comité catholique pour la défense du droit fait publier une déclaration dans laquelle il proteste « contre toute atteinte à la liberté de l'enseignement et contre toute mesure hostile aux congrégations ». Le comité ajoute qu'il répudie néanmoins « toute solidarité avec ces feuilles religieuses ou soi-disant catholiques qui contribuent à oblitérer dans les âmes le véritable esprit chrétien ».

Procès Henry-Reinach

Nous avons dit que M. Couronne avait, au nom de Mme veuve Henry, présenté une requête au conseiller Mercier, président des assises, pour qu'il fixât au 16 novembre la date du procès en diffamation qu'elle a intenté à M. Joseph Reinach. Par ordonnance rendue hier, M. Mercier a dé-

cidé que les débats de ce procès ne s'ouvriraient que le 21 décembre prochain.

**Mission Fourcau-Lamy**

Un émissaire, arrivé récemment de Ghamès, apporte la nouvelle que la mission Fourcau-Lamy serait arrivée à Zinder saine et sauve.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Mentions honorables**

Des mentions honorables, pour actes de courage et de dévouement ont été décernées par le ministre de l'intérieur, à M. Adrien Bourgnoux, cultivateur au Roc, et M. Chastrous Jean-Baptiste-Paul, cultivateur au même lieu.

Ces braves citoyens ont sauvé une femme tombée dans la Dordogne. Félicitations.

**Concours pour le surnumérariat des Postes et des Télégraphes**

Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu les jeudi 14 et vendredi 15 décembre 1899, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 17 ans au moins et de 25 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1899, sans infirmités, ayant une taille de 1<sup>m</sup> 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans, et jusqu'à 23 ans, les candidats qui justifient de trois années au moins de présence sous les drapeaux.

Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'armée et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste sera close le 30 novembre 1899.

**Commission départementale**

Séance du 31 octobre 1899

Présents : MM. Iscard, président ; Pradines, Laparra, Delpont et Relhié, secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Les demandes de subventions formulées par les communes ci-dessous : Francouls, Marillac, Padirac, Aynac, Payrignac, Floressas, Marminiac, Larroque-Toirac, Parnac, Saint-Vincent (Saint-Céré), sont ajournées, les fonds d'amende de police correctionnelle se trouvant épuisés.

Les demandes des communes ci-après : Lascabanes, Le Boulvé, Montlauzun, l'Hospitalet, Saint-Projet, Quissac, Lanzac et Montcabrier sont ajournées, le crédit voté par le Conseil général étant épuisé.

Saint-Cernin. — Réparations à l'école de garçons. Accordé 100 francs.

Puybrun. — Réparations à l'école communale. Accordé 100 francs.

Le Bastit. — Réparations au groupe scolaire. Accordé 100 francs.

Cajarc. — Construction d'une citerne à l'école de garçons. Accordé 100 francs.

Saint-Céré. — Amélioration des cours de l'école. Accordé 100 francs.

La Chapelle-Auzac. — Projet de déclassement de chemins vicinaux. Adopté.

Classement du chemin vicinal ordinaire n° 1 de la commune de Belmont. Adopté.

Chemin n° 1 de Duravel, avant-projet. Approuvé, déclaration d'utilité publique.

Condat. — Remaniement du classement des chemins vicinaux ordinaires. Adopté.

Rocamadour. — Remaniement du classement des chemins vicinaux ordinaires de cette commune. Approuvé.

Relevé des mandats émis. — Acte est donné.

Tramway de Rocamadour. — La commission, se trouvant pour la première fois en présence d'une nouvelle Société sollicitant la concession, et d'autre part tenant compte de la juste impatience des intéressés et de l'urgence d'une solution, prie M. le Préfet de faire toute diligence pour prendre des renseignements, déjà formulés par la commission, sur la moralité et la solvabilité des Sociétés en instance de concession, la banque de Cahen et la Société d'études des tramways mécaniques et électriques de la caisse des mines.

Prie, en outre, M. le Préfet de convoquer d'urgence la commission départementale aussitôt qu'il sera en possession des renseignements demandés.

Pensions aux vieillards infirmes. — Demandes des nommés : Malleville Jean, de Vire, 120 francs ; Sirveys Marguerite, de Montvalent, 120 fr. ; Ladin, à Sérignac, 90 fr. ; Baptiste Rouquette, à Ste-Colombe, 120 francs. Adopté.

Construction d'une maison d'école. — Classement : 1° Salviac ; 2° St-Sulpice.

La prochaine séance aura lieu le 30 novembre.

**CAHORS**

**LA TOUSSAINT A CAHORS**

**Manifestation patriotique**

Jour de deuil, qu'attriste encore un sombre brouillard, jour morne, où la foule est sans rires, sans voix, et toute secouée par la lourde émotion du souvenir, du regret !

Vers les chers disparus la pensée se reporte, et l'on songe aux jours mauvais.... Chacun se sent oppressé, une idée fixe, sombre, malgré soi, un frisson vous saisissent et les yeux pleurent.

Et tous les ans à pareille époque, même jour, mêmes douleurs !

Les villes sont tristes ; un pieux recueillement les enveloppe, les plaisirs ne sont pas goûtés, et là où hier on riait, là où demain on jouera, le calme, l'ennui règnent, tandis qu'au Champ de Repos éternellement morne, le mouvement, la vie semblent être. Là, ce jour, pas un coin, pas une tombe qui ne soient fleuris ! Et autour, une foule silencieuse qui oublie ses besoins, ses occupations, ses luttes, ses passions !

La foule, ce jour-là, fait trêve pour donner entière sa pensée à ceux qu'elle a aimés, à ceux qui ne sont plus. Elle aime à évoquer leur image, à rappeler ce qu'ils ont fait de bon, de généreux, et c'est pourquoi, tous les ans, à Cahors, elle va saluer d'un respectueux hommage, les monuments de ceux qui ont été grands !

Cette année, fidèle à la tradition, le cortège officiel s'est rendu au monument Gambetta, précédé de l'*Avenir cadurcien* qui jouait une marche funèbre. Venaient les délégations, portant de nombreuses couronnes, du lycée Gambetta, des écoles normales, de l'orphéon, des anciens soldats de 1870, puis le préfet, M. Talou, sénateur, M. Rey, député, le colonel du 7<sup>e</sup>, le conseil municipal, les chefs d'administration, un grand nombre de fonctionnaires et quelques officiers.

Arrivé au pied de la statue de l'illustre enfant de Cahors, l'orphéon chante « l'hymne à Gambetta », fortement applaudi ; puis, M. Rey, député, prononce l'allocution suivante :

Mes chers Concitoyens,

« Les peuples qui veulent rester forts, libres et indépendants ont le devoir de faire passer sous les yeux des jeunes générations les exemples et les souvenirs qui fortifient les âmes, qui forment les caractères, qui trempent de bonne heure le courage et qui constituent, par conséquent, ce qu'il y a de plus élevé dans l'éducation nationale. »

Telles sont les paroles, aussi profondes qu'éloquantes, par lesquelles notre immortel compatriote commençait son pathétique et admirable discours à l'inauguration du monument des mobiles. Vous avez pieusement recueilli ce conseil patriotique, et c'est devant l'image vénérée de celui qui prononçait cette mémorable maxime que vous venez tous les ans, à pareil jour, conduits par vos municipalités républicaines, non seulement rendre un hommage d'affection et de reconnaissance au plus illustre de vos enfants, mais aussi évoquer de palpitants souvenirs et en tirer de féconds enseignements.

Quel exemple plus utile, plus fortifiant, en effet, peut-on offrir aux jeunes générations que celui du grand patriote qui a consacré toute sa vie à la défense de la liberté et du sol natal, qui fut un des plus puissants tribuns du peuple, qui est et qui restera une des plus belles incarnations de l'amour de la Patrie ?

Qu'il s'agisse de la liberté menacée ou opprimée, qu'il s'agisse de l'organisation et du gouvernement d'une grande démocratie comme la nôtre, qu'il s'agisse de nos devoirs envers la France et de tout ce qui peut contribuer à sa grandeur, à sa puissance et à son rayonnement dans le monde, où pourrait-on trouver de plus fortes et de plus précieuses leçons qu'au pied de ce magnifique monument élevé à la gloire du héros de la défense nationale par l'admiration et la gratitude populaire ?

C'est dans des temps troublés comme ceux que nous traversons, qu'il importe de venir ici chercher des inspirations capables de nous

éclairer et de tracer la voie. Que voyons-nous depuis quelque temps ? Notre grande armée nationale, cette armée qu'il aimait tant, qu'il entourait d'une si vive sollicitude parce qu'il comprenait que ce serait surtout par elle que s'accomplirait notre relèvement, cette armée qui nous a valu cette alliance inestimable avec le puissant empire du Nord à laquelle nous avons tous applaudi, nous la voyons en butte aux injures, aux calomnies, aux pires outrages. N'est-elle donc plus l'image de la nation avec tous ses enfants confondus dans ses rangs ? N'est-elle pas toujours la France « dans sa jeunesse et son avenir », et devons-nous la rendre responsable des fautes et des crimes de quelques-uns ?

Ne portons pas une main imprudente, sacrilège sur cet élément essentiel de notre puissance et de notre sécurité. Gardons-nous d'affaiblir en quoi que ce soit l'esprit d'abnégation et de discipline qui fait sa principale force. Réformons, s'il le faut, mais ne détruisons pas.

Que voyons-nous encore ? Le réveil des idées césariennes, une conspiration criminelle pour nous ramener en arrière et substituer au gouvernement du peuple par le peuple le gouvernement arbitraire d'un seul. Comment ! il se trouve encore des Français assez oublieux des sanglantes leçons de l'histoire pour vouloir nous imposer ce régime néfaste qui, par deux fois, a conduit la France à l'invasion, au démembrement, et l'a fait déchoir du premier rang des nations.

Ah ! que ne viennent-ils méditer devant ces figures de bronze. Elles leur diraient ce qu'il advient des peuples qui se livrent à un maître. Ce soldat qui tombe mortellement frappé, ce canon brisé par la mitraille, ce drapeau national abattu, c'est la France envahie, sans armées, gisant à terre, râlant sous la botte du Prussien, pour s'être abandonnée dans une heure d'aveuglement.

Certes, il peut paraître commode de confier les rênes du gouvernement à une volonté unique et souveraine, afin de pouvoir se consacrer avec plus de tranquillité au souci de ses intérêts ou de ses plaisirs. On n'entend pas le bruit parfois assourdissant, des luttes du Forum ; on n'a pas le spectacle attristant de discussions irritantes et stériles ; mais on se réveille un jour dans le sang, dans la défaite et dans la honte.

Oh ! mes chers concitoyens, conservez avec soin cette touchante tradition que vous a inspirée votre culte pour notre grand citoyen. Recommencez souvent, mais surtout quand notre bien-aimée France se trouvera dans des circonstances critiques, votre patriotique pèlerinage devant cette inoubliable page d'histoire que vous avez gravée dans le granit et l'airain. Vous en repartirez le cœur plus fort, l'esprit plus serein, l'âme plus haute avec un amour plus ardent pour la liberté, la patrie et la République.

Après avoir déposé les couronnes, parmi lesquelles nous citerons celle des amis de Gambetta, de la municipalité, du lycée, des écoles, du *Réformateur du Lot*, du *Journal du Lot*, de l'*Alliance républicaine du Lot* et une très originale et fort belle de M. Alfred Lescure, ouvrier chapelier, le cortège se met en marche vers le monument des mobiles du Lot.

Là, l'orphéon chante « Alerte », puis M. Guiraudies-Capdeville, ancien commandant des mobiles du Lot, prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

En élevant sur la place des Mobiles ce monument commémoratif, le Quercy a voulu honorer les enfants du Lot, qui ont succombé en 1870 pour la défense du sol national.

Les survivants de cette inoubliable campagne viennent ici tous les ans glorifier les nobles victimes du devoir.

La ville de Cahors, dont la foi patriotique ne s'est jamais démentie, s'associe en ce jour à notre deuil.

Messieurs, je n'aurais pas besoin de vous dire combien fut admirable le courage déployé par l'armée régulière dans les batailles livrées aux armées allemandes.

Vous savez que, malgré l'infériorité du nombre, le drapeau de la France triompha maintes fois dans ces rencontres sanglantes. Mais les généraux de l'empire ne surent pas ou ne voulurent pas profiter des succès remportés par leurs vaillantes troupes.

Le pays fut envahi.

Permettez-moi cependant de vous rappeler qu'après Sedan, le gouvernement de la Défense, sous le souffle puissant de Gambetta, fit appel aux forces vives de la nation pour continuer la lutte.

Comme en 1793, tous ceux, sans distinction d'opinion, qui pouvaient tenir un fusil tinrent à honneur de combattre l'envahisseur.

Moins heureux que leurs aînés de la grande Révolution, les patriotes de 1870, malgré leur dévouement et leur abnégation, ne purent chasser l'étranger.

Les armées savamment organisées de l'ennemi avaient, en effet, une supériorité marquée sur les troupes improvisées de la Défense nationale, dépourvues de tout esprit militaire.

Dans toutes les circonstances, ces soldats d'un jour tinrent néanmoins en échec durant quatre mois toutes les forces de l'Allemagne.

Par leur ténacité, par leur bravoure, ces jeunes troupes surent inspirer le respect à l'adversaire, et si la victoire échappa à leurs efforts, l'honneur de la patrie resta du moins intact.

Dans cette défense opiniâtre, la France

vaincue versa à flots le meilleur de son sang. Messieurs, au nom des vétérans de 1870, je dépose pieusement ici la fleur du souvenir impérissable qu'ont laissé dans nos cœurs la vaillance et le trépas des intrépides enfants du Quercy.

Honneur à jamais à ces héros !

Jeunes gens, vous serez appelés un jour à venger les défaites imméritées de vos pères.

Préparez-vous à remplir cette tâche sans défaillance.

L'ennemi nous guette. Le choc sera rude.

Fortifiez donc vos corps par des exercices physiques. Vos maîtres ont déjà fait de vous des cœurs vaillants et généreux.

Bientôt, à la grande école de l'armée, profitant des leçons que vous aurez reçues dans nos écoles démocratiques, vous deviendrez des soldats instruits et disciplinés.

C'est alors que vous inspirant de l'exemple de vos morts glorieux, vous montrerez que vous êtes des patriotes ardents, prêts à tous les sacrifices pour défendre notre cher pays.

Vive la France ! Vive la République !

Après ce discours fréquemment applaudi, l'*Avenir cadurcien* joue la *Marseillaise* et l'on dépose les couronnes à la mémoire des vaillants du Lot tombés en 1870. Citons parmi ces couronnes, celles des Mobiles, des écoles, de la municipalité, etc., etc.

A 3 heures, la cérémonie est terminée ; la foule s'écoule lentement, toute agitée par ces belles manifestations, et triste, émue, elle va errer dans les allées du cimetière, saluer les tombes de ceux qui lui sont chers.

**Les vétérans des armées de terre et de mer**

Nous rappelons que c'est demain matin à 10 heures, que se réunira la section de Cahors des vétérans, en vue de la nomination de son conseil d'administration.

A midi aura lieu un banquet fraternel, sous la présidence de M. le commandant Guiraudies-Capdeville et le concours de plusieurs membres de la presse locale et régionale, à l'hôtel Combelles.

Les vétérans, ainsi que les jeunes gens ayant accompli leur service militaire, sont engagés à cette réunion pour y puiser les renseignements nécessaires au cas où ils désireraient entrer dans la Société ; tous renseignements leurs seront donnés, avec la plus grande bienveillance, par M. le président.

**Les Prévoyants de l'Avenir**

Société civile de Retraites

Situation au 31 Octobre 1899

|                                |               |
|--------------------------------|---------------|
| Capital.....                   | 28,092,819 70 |
| Sociétaires existants.....     | 248,641       |
| Sections (France et Colonies). | 1,350         |

**Conseil départemental**

M. Linol, ex-directeur de l'école du Vieux-Palais, à Cahors, nous envoie la lettre suivante avec prière d'insérer :

**Aux Instituteurs publics du Lot :**

Messieurs et chers Collègues, Appelé à la direction de l'école annexe à l'école normale de Montbrison, ce n'est pas sans un vif serrement de cœur que je quitterai ce cher département du Lot où j'ai trouvé parmi vous tant de profondes sympathies et d'inaltérables dévouements.

Aussi bien je ne veux pas me rendre à ma nouvelle destination sans avoir remis entre vos mains le mandat que je tenais de vos libres suffrages, sans vous assurer de ma cordiale gratitude pour la confiance dont vous m'avez honoré aux élections de 1895 comme à celles de 1898.

Veillez agréer, Messieurs et chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments de confraternité.

LINOL,

Conseiller départemental démissionnaire.

Cahors, le 4 novembre 1899.

**Tournée Frédéric Achard**

Le dernier mot de la gaité au théâtre est dit : La Dame de chez Maxim en restera le summum.

Non, jamais avant on n'a atteint ! jamais après on n'égalera un pareil déchainement de folies !

Ah ! je vous prie de croire que voilà un remède contre l'hypocondrie !

Il faudrait une plume endiablee pour exprimer suffisamment la gaité fabuleuse qui se dégage de ces trois actes : La Dame de chez Maxim.

Je ne vous en raconterai rien — je ne saurais pas — mais allez-y ! et même dépêchez-vous, car M. Achard a des engagements pris avec toute la France, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Algérie, et il n'est pas dit qu'il passera deux fois chez nous.

Si vous voulez voir cette chose extraordi-

naire, il faut vous précipiter sur le passage de la Tournée Achard, car M. Achard, né malin en a acheté la propriété exclusive.

Ça, c'est un trait de génie et un coup de fortune dont nous félicitons M. Achard avec un double enthousiasme, car il l'a bien gagné... et nous en profiterons !

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DU 5 NOVEMBRE 1899

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| La Lune de Miel, (allegro)   | C. Rosey.  |
| Nabuchodonosor, (ouverture)  | Verdi.     |
| Le Beau Danube bleu, (valse) | Strauss.   |
| Fervaal, (fragment)          | V. d'Indy. |
| Pour les Bambins, (polka)    | Farbach.   |

De 4 h. à 5 h. (Allées Fénélon)

**Foire du 3 octobre**

La foire d'hier a été importante. Le cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, vendus de 28 à 31 fr. les 50 kilog.

Bœufs d'attelage, vendus de 400 à 500 francs la paire.

Moutons gras, de 0,55 à 0 fr. 60 le kil.

Brebis pour l'élevage de 25 à 35 fr. la pièce.

Porcs jeunes, de 25 à 40 fr. la pièce.

5 porcs gras amenés, n'ont pas été vendus.

Halle : Blé en vente 400 hectol., vendus 350, prix moyen 12 fr. 80 l'hectol.

Mais en vente 450 hect., vendus 345, prix moyen 9 fr. l'hect.

Pommes de terre de 2,50 à 3 fr. les 80 litres.

Noix, de 14 à 15 fr. l'hect.

Marché : Poulets, 0 fr. 80 le 1/2 kilo.

Volailles grasses, 0 fr. 70 le 1/2 kilo.

Dindes, 0 fr. 60 le 1/2 kilo.

Lapins privés, de 1 fr. 25 à 1 fr. 60 la livre.

Oies grasses, de 0,80 à 0 fr. 90 le 1/2 kilo.

Châtaignes, de 5 fr. à 5 fr. 50 les 80 litres.

Pommes, fruits, de 11 à 12 fr. les 80 litres.

Œufs, de 0,80 à 0,90 la douzaine.

**CHAMPIONNAT DE 100 KILOMÈTRES DU LOT**

**Arrivé PREMIER**

François CONTE (Amateur)

Couvrant les 100 kilomètres en 3 heures 36

**sur une MACHINE ARTIGALAS**

battant de loin tous les professionnels montés sur des machines Peugeot, etc.,

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 31 octobre au 4 novembre 1899

**Naissances**

Valet Louis, rue Bouscarat, 2.  
Raillard Adolphe-Henri, boulevard Gambetta, 3.

**Décès**

St-Roma, Jeanne, veuve Aymard, 87 ans, sans profession, rue des Badernes, 7.

**Arrondissement de Cahors**

**LASCABANES. — Taureau enragé**

M. Jean Fortet, cultivateur à Escayrac, commune de Lascabanes, voulant faire manger un taureau dont il avait fait récemment l'acquisition et qui avait perdu l'appétit, a eu le doigt écorché par les dents de cet animal.

Les allures du taureau devinrent inquiétantes et M. Fortet crut devoir appeler M. Muret, vétérinaire à Montcuq. Celui-ci déclara l'animal atteint de la rage et son diagnostic fut confirmé par M. Delthil, vétérinaire départemental, mandé immédiatement.

M. Fortet a pris, mercredi soir, le train de Paris, pour suivre le traitement de l'institut Pasteur.

**CASTELNAU-MONTRATIER. — Fêtes.**

La commune de Castelnau-Montratrier organise, pour les 11, 12, 13 et 14 novembre courant de superbes fêtes, à l'occasion de l'inauguration des eaux. Le programme est fort alléchant, nous le publierons dans notre prochain numéro.

St-MARTIN-LABOUVAL. — Une bourrasque formidable s'est abattue hier soir vendredi, à 8 heures, nous donnant l'eau

nécessaire aux semailles des céréales. Elle a duré une heure, le vent était impétueux et la pluie tombait à torrents. Pas d'accidents matériels.

**LUGAGNAC.** — Le nommé Fau Henri, a été trouvé noyé dans la fontaine de Lacroze. D'après l'enquête de la justice, il se serait suicidé, on croit que des embarras financiers en seraient la cause, il vivait en zélie avec ses trois enfants. Quand on l'a trouvé il était noyé depuis plusieurs jours ; il avait 52 ans.

**FRAYSSINET-LE-GÉLAT.** — Foire. — La foire du 4 novembre a été bonne, il faisait un temps splendide, et les divers marchés étaient assez bien approvisionnés. Sur le champ de foire cependant le nombre de bestiaux était restreint et la vente a été lente. Il s'est traité pas mal d'affaires au foirail des moutons.

Les oies se vendaient de 14 à 15 fr la paire.

Les volailles 0,65 la livre.

Les œufs 0,80 la douzaine.

A signaler le marché aux noix très bien approvisionné. De nombreux marchands venus pour faire leurs achats sont repartis satisfaits. L'hectolitre se vendait depuis 16,75 jusqu'à 18 francs. Les châtaignes 5 et 5,50 l'hectolitre. En somme bonne journée pour nos braves cultivateurs. Les marchands étalagistes ont fait des recettes raisonnables.

Rappelons qu'à la foire prochaine du sept décembre, il y aura un marché important de truffes et de foies gras.

**MAUROUX.** — A la veille de la session de novembre, la minorité républicaine du Conseil municipal a décidé de refuser toute convocation émanant d'un maire indigne et dont l'élection a été annulée par le Conseil de Préfecture, mais qui reste néanmoins en fonctions.

**TOUZAC.** — Vandalisme. — Il nous revient que le jour des Morts, un acte d'ignoble vandalisme a été commis dans le cimetière de Touzac.

Le parquet en est informé : l'affaire aura sans doute un dénouement.

Nous donnerons prochainement de plus amples renseignements, s'il y a lieu.

**CAZALS.** — La dame sœur Bergougnoux, institutrice à Cazals, a donné sa démission à la suite du décès de son adjointe.

L'intérêt bien entendu de l'enseignement laque commande une prompt installation de l'école. Nous espérons que la municipalité républicaine ne faillira pas à son devoir.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — Le Barreau. — Voici le nombre des avocats du barreau inscrits au tableau pour l'année judiciaire 1899-1900 :

MM. Pauliac, Pérès, Carbonel, Leygonie, Rayssac, Laguerre, Bécays.

Stagiaires : MM. Lacroix, Perrin, Céréde, Fauré, Louis Mage.

Ont été nommés : bâtonnier, Carbonel ; secrétaire, Leygonie.

Chambre des avoués. — La chambre des avoués, pour l'année judiciaire 1899-1900, est ainsi composée :

Président, Fontanges ; secrétaire, Bodin ; rapporteur, Loubet ; trésorier, Ségué ; syndic, Casaubon.

— Instruction publique. — M. Vieussens, professeur de lettres au collège de Figeac, est nommé chargé du cours de quatrième au lycée de Rodez.

— Concert. — L'orphéon l'Union fraternelle se fera entendre demain dimanche, à quatre heures du soir, sur la place de la Raison :

1. Faust, chœur des soldats (Gounod). — 2. Vers le Port (Pastor). — 3. Bonsoir, Bonne Nuit, Bonjour (Paliard).

**ISSEPTS.** — Adjudication. — Il sera procédé le mercredi 15 novembre, à la sous-préfecture de Figeac, à 2 heures, de l'adjudication des travaux de construction du chemin vicinal ordinaire n° 3, sur une longueur de 341 mètres.

Le montant des travaux y compris la somme à valoir, est de 1.794 fr.

Cautionnement 100 fr.

**SAINT-CÉRÉ.** — Samedi dernier, une pluie torrentielle s'est abattue vers 4 h. du

soir sur Saint-Céré et les environs, ravinant les vignes et les coteaux voisins.

A la suite de cette pluie, le chemin de St-Laurent-les-Tours, qui vient aboutir à la ville dans le faubourg de Lolier, a été rempli de pierres, de sable, de graviers et de terre. Il en est résulté que ce faubourg, dans toute sa longueur de 270 mètres, est devenu impraticable.

La municipalité s'est empressée d'envoyer sur les lieux une équipe d'ouvriers pour remettre le chemin en état de viabilité.

**SAINT-FÉLIX** — Groupe scolaire. — Le mercredi 15 novembre, à 2 h., il sera procédé, à la Sous-Préfecture de Figeac, à l'adjudication des travaux de construction d'un groupe scolaire à Saint-Félix.

La dépense est évaluée à 17,955 francs. Le cautionnement exigé est de 800 fr. en espèces.

**SOUSCEYRAC.** — Un forcené. — Ces jours derniers, notre commune a été le théâtre d'une scène provoquée par un jeune homme de 21 ans, repris de justice très dangereux ; c'est le nommé Noël Asfaux, qui s'est livré sur Rosalie Brunet, sa tante, à d'odieuses voies de fait et a même tiré sur cette dernière quatre coups de revolver qui, heureusement, ne l'ont pas atteinte.

Cet individu, originaire de Calviac, qui a fait partie pendant longtemps d'une bande de cambrioleurs de la capitale, a pu être mis en état d'arrestation, grâce à l'énergie et au tact de notre brigadier de gendarmerie.

Cette arrestation, du reste très mouvementée, a remis le calme et la confiance chez les paisibles habitants de nos cantons, qui commençaient à redouter les allures de ce forcené.

**BEDUER.** — Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie du 31 octobre, M. Lavernhe, ex-instituteur stagiaire à Espédaillac, a été nommé en la même qualité à Béduer, en remplacement de M. Lagrèze, en congé.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — Nomination. — Aux termes d'un décret en date du 29 octobre 1899, M. Pélaprat est nommé huissier du tribunal de Gourdon, en remplacement de M. Leymarie.

— Ecole de Saint-Romain. — M. Escudé Paulin, entrepreneur à Vaillac, a été déclaré adjudicataire des travaux de construction de l'école mixte de Saint-Romain, moyennant un rabais de 12,50 0/0 sur les prix du devis approuvé.

— Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 30 octobre, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Frédéric Fontaneil, 36 ans, cultivateur aux Landes, commune de Peyrilles, inculpé de blessures par imprudence, un mois de prison (loi Bérenger).

— Jean Planiol et Pierre Lespinasse, de Souillac, vol de noix, huit jours de prison chacun.

**GRAMAT.** — Voici les cours qui ont été pratiqués à la foire de Gramat :

Place de la Halle. — Œufs, de 80 à 85 c. la douzaine ; volaille, de 50 à 65 c. ; lapins domestiques, de 25 à 30 c. ; canards, de 50 à 65 c. le tout le demi-kilo. — Pigeons, de 55 à 65 c. ; oies grasses, de 16 à 18 fr., le tout la paire.

Gibier. — Lièvres, de 80 c. à 1 fr. le demi-kilo ; levrauts, de 2 fr. 50 à 3 fr. la pièce, suivant grosseur ; perdreaux rouges, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 ; perdreaux gris, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 ; merles, 40 c. ; grives, 50 c. ; tourdres, 45 c., le tout la pièce.

Blé, 1<sup>re</sup> qualité, de 13 fr. 50 à 14 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> qualité, de 12 fr. à 12 fr. 50 ; avoine, de 6 fr. 50 à 7 fr. ; maïs, de 8 fr. à 9 fr. ; seigle, de 9 fr. à 9 fr. 50 ; noix, de 14 fr. à 15 fr. ; cerneaux, de 26 fr. à 30 fr. ; vesces, 14 fr. ; pommes de terre, 5 fr. ; châtaignes, de 4 à 5 fr., le tout l'hectolitre.

Place du Jour. — Laine non lavée, de 40 à 45 c. le demi-kilo.

Foirail de bœufs. — Bœufs des labour, de 400 fr. à 550 fr. ; vaches de labour, de 250 fr. à 350 fr. ; génisses, de 150 fr. à 200 fr., le tout la paire ; montons, de 12 à 16 fr. la pièce.

Viande de boucherie. — Bœufs, de 28 fr.

à 33 fr. les 50 kilos ; veaux, de 60 à 65 c. ; moutons, de 45 à 50 c. ; cochons destinés à la charcuterie, de 1 fr. à 1 fr. 10, le tout le kilo. Ces prix s'entendent poids vif. — Porcelets, de 25 à 30 fr. la pièce, suivant grosseur.

Chevaux, cours très actif et prix élevés. Chèvres, vendues à de très bons prix dans quelques heures. Rien n'est resté.

Très bonne foire sur toutes les places.

**STRENQUELS** — Un cours d'adultes va être ouvert à l'école de garçons par notre sympathique instituteur M. Crozat.

**CE N'ÉTAIT PAS FAUTE D'EAU**

Ce n'était pas le manque d'eau qui était la cause que le petit moulin du Brez ne marchait qu'à de longs intervalles pendant deux ans. Plusieurs barriques d'huile de noix auraient dû être en vente à Barbezieux et à Angoulême au lieu d'être remises au moulin. Voyons donc un peu ce qui avait causé cette apparente négligence.

La propriétaire en est Madame Bizard ; c'est elle qui, personnellement, fait marcher le moulin ; par conséquent lorsque les meules restaient immobiles dans la bonne saison, les gens, loin de s'en prendre au manque d'eau, blâmaient la brave dame. Elle nous donne aujourd'hui la solution de cette énigme.

« Pendant plusieurs années, » dit-elle dans une lettre, « ma santé n'avait pas été des meilleures. Je me sentais devenir si faible que c'était à peine si je pouvais travailler. Je me défendais de mon mieux contre le mal qui s'emparait de moi, car j'avais à élever ma famille, et à diriger ma maison et mon commerce. Ma maladie provenait de la digestion. Il m'arrivait souvent de rendre tout ce que je venais de manger. A la suite de ces vomissements j'avais la poitrine et l'abdomen excessivement sensibles et douloureux. Je devenais d'une très grande maigreur. J'étais blême, et j'avais souvent le vertige au point de trébucher à chaque instant en me livrant à mes occupations. J'avais la langue épaisse, un goût amer dans la bouche et une grande disposition à la constipation. J'étais en outre, si nerveuse, que mon sommeil s'en ressentait beaucoup. J'éprouvais dans les reins, au dos et aux côtés des douleurs qui, parfois, étaient si vives, que force m'était de tout quitter. Il en résulta qu'à la longue je dus abandonner mon moulin qui ne m'était plus qu'une charge, au lieu d'être mon gagne-pain comme autrefois.

Pendant les deux années qui suivirent, je gardais la maison, soit alitée, ou assise au coin du feu. J'en venais à désespérer de ma guérison, car je sentais ma fin approcher, et je me mettais à pleurer en pensant à mes enfants.

Un jour, j'apprenais que plusieurs personnes de la commune de Montchaude avaient été guéries par la Tisane américaine des Shakers (un médicament découvert en Amérique et vendu en France par M. Fanyau, Pharmacien à Lille (Nord) de maladies en tous points semblables à la mienne. Je me procurais donc ce remède et sans plus tarder je me mettais à en faire usage. Au bout de huit jours j'allais déjà mieux. L'appétit me revenait et je sentais que la nourriture me profitait. En moins de quinze jours les vomissements avaient cessé et désormais je dormais bien la nuit. Trois flacons de cet excellent remède m'ont complètement rendu la santé. Il y a deux ans de cela, et pourtant il n'y a eu la moindre rechûte. Je m'occupe du moulin comme autrefois et je vaque à mes affaires sans éprouver la moindre fatigue. Je vous remercie mille fois, et je proclamerai toujours l'efficacité de la Tisane américaine des Shakers lorsque l'occasion s'en présentera » (Signé) Mme. Bizard, Moulin du Brez, Cne de Montchaude, par Barbezieux, (Charente) le 24 février 1898.

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Hilariet, Maire de Montchaude.

Tous les renseignements concernant la Tisane américaine des Shakers, sont envoyés franco et gratis à quiconque en fera la demande à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord.)

**BULLETIN FINANCIER**

Les affaires ont manqué tout à fait d'animation, notamment sur nos rentes et les fonds étrangers, la cote de ces valeurs s'en est ressentie, mais le groupe de nos sociétés de Crédit s'est montré fort actif et pour la plupart les cours ont progressé.

Le 3 0/0 à 100,30 a baissé de 10 centimes ; le 3 1/2 0/0 clôture à 101,72 et l'amortissable à 99,70.

La Banque de France s'avance à 4,290.

Le Comptoir National d'Escompte est demandé à 600 fr. ; le Crédit Foncier se traite à 715 ; le Crédit Lyonnais a passé de 991 à 993 et la Société Générale ferme à 600 fr.

Parmi nos Chemins : Le Lyon s'inscrit à 1905 ; le Nord à 2230 et l'Orléans à 1780.

Le Suez a reculé de 3635 à 3628.

L'Extérieure a fléchi de 10 centimes à 64,70 ; l'Italien finit à 93 05 ; le Portugais à 24,80.

Le Russe 3 0/0 1891 s'échange à 87 ; le Turc D cote 22,20 et la Banque ottomane 554 fr.

Les obligations à lots ont toujours le même succès auprès de l'épargne ; aussi ne peut-on douter de l'accueil favorable qui va être réservé aux obligations de l'emprunt de la ville de Paris ou du Métropolitain.

**PRIME MUSICALE GRATUITE**

**PIANISTES !** Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis un joli morceau de musique pour piano.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

I

« BEAUTÉ », DES HORSE-GUARDS.

Un jour, en sentinelle auprès d'une voiture de pain d'épice, assourdi par le bruit, aveuglé par la poussière, écouré par la foule, à demi-mort d'envie de boire quelques verres de grog et d'être resté pendant toute une matinée sans même fumer une cigarette !... Un autre jour, demeurant pendant des heures entières auprès de l'inévitable marchand de pommes qui vient se jeter dans les jambes de votre cheval, avoir la certitude de flanquer quelque personne par terre et d'avoir à en rendre compte le lendemain ! Si tout cela n'est pas le service, et un service rigoureux, je ne serais pas fâché de savoir ce que c'est. A tout prendre, la journée la plus chaude dans une batterie ou une charge à fond de train au milieu des Ghoarkahs, ou des Bhoteahs, ne seraient qu'une mince besogne à côté de celle-là ! — murmura Cecil avec une animation remplie de compassion en pensant aux exigences de la vie des gardes.

Pendant ce temps, Rake, avec l'habitude et la célérité acquises grâce à une longue prati-

que, attachait, bouclait, boutonnait et nouait l'écharpe avec un véritable génie professionnel, suspendait le plus brillant de tous les sabres d'acier argenté avec sa riche monture dorée et contemplait avec une satisfaction personnelle des plus flatteuses, des buffleries blanches comme la neige, des bottes à l'écuylère aussi brillantes que le venis noir pouvait les rendre, et des éperons d'argent d'un éclat éblouissant, jusqu'à ce que son maître fût enfin aussi bien équipé que jamais le fut un garde élégant de service au palais pour faire la cour à la plus belle des dames d'atours.

— Etre enfermé là dedans à la tête de son escadron pendant cinq heures, par une pluie fine, encore ! Les Chambres ne devraient siéger que par le beau temps ; je suis sûr que rien ne les presse, ces bavards-là, — se dit Cecil en mettant dans sa poche un fin et élégant mouchoir brodé et parfumé, aux initiales entrelacées B. C., surmontées d'un cimier, tout en regardant par la fenêtre d'un air désespéré.

Il était parfaitement heureux lorsqu'il rentrait trempé jusqu'aux os, après une chasse à courre, ou lorsqu'il fournissait une course avec les gens de Melton depuis Thorpe Trussels jusqu'à Ranksborough, mais trois gouttes de pluie, quand il était de service, lui paraissaient chose bien différente ; c'était une calamité qu'il fallait déplorer avec toutes les amertumes d'un dandy et toutes les diatribes d'un épicien.

— Ah ! te voilà, petit, comment cela va-t-il ? fait-il bien mauvais ? demanda-t-il avec une langoureuse attention quand la porte s'ouvrit.

Mais quelque indifférent et fatigué — sans doute à cause du temps — que fût son accent, ses yeux se portèrent avec un bon et cordial regard sur le nouveau venu, tout jeune homme de vingt ans à peine, dont les traits différaient peu des siens.

Quoique beaucoup plus petit et plus mince, le nouveau venu était un jeune homme assez gracieux dont le visage n'avait aucun défaut ; peut-être la bouche, qui n'était encore ombragée que par un léger duvet, accusait-elle une certaine jeunesse, mais doit-on considérer cela comme un défaut ?

Bertie avait transporté, d'une mansarde ou elle mangeait du pain et du fromage dans une villa dans laquelle elle ne se nourrissait que de poulardes truffées et de champagne, une choryphée du corps de ballet, Mlle Zuzu, et celle-ci, probablement pour réparer les injustices antérieures dont elle avait été victime de la part du sort, devint immédiatement exigeante ; peu après, elle alla même jusqu'à proférer des calomnies contre son bienfaiteur ; elle déclara ainsi un jour que Cecil était incapable de se soucier de quoi que ce fût pendant plus de quinze jours, à exception de son cheval, *le Roi de la Forêt*.

C'était de l'ingratitude de la part de Mlle Zuzu dont Bertie s'était occupé pendant un trimestre au taux de cent livres par mois ; c'était en outre une inutile calomnie, car Cecil aimait profondément son jeune frère Berkeley ; ce que la coryphée ne savait pas et n'avait pas deviné.

— Atroce ! répliqua le jeune homme en

parlant du temps, assez supportable cependant pour une matinée anglaise de février. — Dis-donc, Bertie, est-tu pressé ?

— Diablement pressé, petit, pourquoi ? Bertie n'était cependant jamais pressé et il prononça ces mots aussi nonchalamment que possible en secouant la crinière blanche de son casque et en aspirant d'épaisses bouffées de latakia avant de se séparer de sa pipe pour quatre ou cinq longues heures.

— Ah ! voilà... Hum !... je suis dans le pétrin... dans un pétrin profond... — murmura le cadet, — et j'ai pensé à toi pour me venir en aide...

Ces quelques mots avaient été prononcés d'un son moitié contrit, moitié caressant ; le jeune Berkely avait des manières et une physionomie de petite fille.

En entendant cette confession, Rake se retira discrètement dans la salle de bains ; il y entendait tout aussi bien que dans la chambre, mais un sentiment de decorum l'engageait à se retirer, bien que sa présence eût été totalement indifférente aux jeunes gens.

Je ne sais plus quelle duchesse, à qui son valet de chambre servait chaque matin du chocolat dans son lit, disait à son mari, qui lui avait adressé des observations à ce sujet : « — Est-ce que vous appelez cela un homme !... » (A suivre.)

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

PHOTOGRAPHIE D'ART VALDIGUIÉ

CAHORS, 5 RUE, DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc. HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

VACHERIE A CÉDER

Aux portes de Paris, 42 vaches, chevaux, voitures et tout le matériel. On vend 550 litres à 40 et 50 centimes le litre. On gagne 18.000 fr. par an, tous frais payés. Pavillon habitation avec dépendances, étables, etc. etc. On traitera avec 30.000 fr. ou garanties. **Dagory, 37 Boulevard Saint-Martin, Paris.**

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1380, du 4 novembre 1899.

Concesseur automatique pour coques, charbons et anthracites, par L. R. — Nouvelle matière radio-active, par J.-F. Gall. — Valeur alimentaire des fruits. — La culture de la vanille, par D. B. — Les corps gras végétaux. — Le multiphonie Dussaud, par J. Laffargue. — Le monument de Félix Tisserand, par Henri de Parville. — Le mont Rainier et le parc Washington, aux Etats-Unis, par Albert Tissandier. — Les levures dans la vinification, par H. de P. — Les Boers, par G. M. — Poussières dans l'air des grandes villes. — La science au théâtre : combat naval en miniature, par G. Mareschal. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 30 octobre 1899, par Ch. de Villedeuil. — Un curieux robinet, par Daniel Bellet.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 20<sup>e</sup> année. — Sommaire, du n° 49 — du 2 novembre 1899.

Filleuls de Napoléon (Cap. Danrit). — Pas Coquette (Tante Nicole). — Baby (A. de Gériolles) Novembre (Cl. Vautel). — Mimi-les-Echasses (Jany). — Tirelire aux devinettes. — Boîte aux lettres.

Illustrations par Paul de Sémant, A. Birch, Clément Vautel, Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Le Musée des Familles (66<sup>e</sup> année), paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1<sup>er</sup> novembre 1899 :

Problème social, par G. Bernier. — Notes de musique, par Franck-Archet. — La soirée Pioche, par Guydo. — Un tour d'Emile, par Delvallé. — Gaïetés du mois, par Willy. — Correspondance céleste, par Léo Dax. — Caricature et Caricaturistes, par E. Bayard. — Au duc d'Aumale, par H. de Bornier. — Sans référence, par Marthe Bertin. — Cœur apaisé, par F. Legavre. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par Specht, Guydo, Jouenne, Ed. Gros, E. Bayard, Draner, A. Gill, etc.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Une gigantesque reproduction de la lune (G. Hamelin). — La nouvelle ligne téléphonique Paris-Berlin. — Matériel de transport des produits de rebut des ménages (Emile Dieudonné). — Les sourds-muets parlant grâce à l'emploi du phonographe et du téléphone. — L'accumulateur « Phénix » (Albert Vacquiers). — Les sels d'étain, d'antimoine et de bismuth employés en médecine (Léon Guillet). — Les éléphants débarradeurs (Max de Nansouty). — Les plantes fourragères à Madagascar (P. Crépy). — Eclairage réalisé par un mélange d'acétylène et de gaz riche sous pression. — Curieux effet du froid sur les animaux. — L'hôtel Waldorf Astoria à New-York (A. Bonnin). — Lettre de Prat Ar'coum (Ed. Delanare-Deboutteville). — Revue des inventions : Batterie de piles à transformations immédiates. — Cuvette universelle. — Tonneau diviseur pour l'utilisation des eaux pluviales. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (G. Petit). — Cyclisme et Automobile : Voulez-vous conserver vos pneus ? — Concours de voitures. — A l'Exposition de Vincennes. — Les fournitures de plaques. — Concours d'architectes. — Définition de la voiturette (L. Minart). — Petite poste. — Bibliographie. — Officiers ministériels. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements : France, un an, 15 fr. ; 6 mois, 8 fr.

Etranger, un an, 18 fr. ; 6 mois 10 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 2 novembre 1899.

V<sup>me</sup> Nacla : Chronique. — Auguste Faure : Petit Pierre. — Louis Enault : Myrto (suite). — Henry Kistemaekers : Magdelaine (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-Bourre (suite). — Alfred Sirven et A. Siéglé : Le dernier des d'Artagnan (suite). — V<sup>me</sup> Nacla : Trilby (suite).

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 2223 du 4 novembre 1899.

GRAVURES : Paris : Exposition de 1900 :

Les Palais étrangers, vus de « Paris au XIV<sup>e</sup> siècle ».

Le Monument aux Morts, de Bartholomé.

California : L'Université de Berkeley : Vue générale. — Vue du Gymnasium. — Intérieur du Central-Hall.

Théâtre illustré : Opéra-Comique : Javotte, ballet de Camille Saint-Saëns.

Beaux-Arts : La Veillée : « Le conteur du village », tableau de M. Sandor-Landean.

Départements : Mâcon : La Nuit des Morts.

Ploujan : L'Eglise et le Cimetière. — Maison où est né le Général Le Flô.

Sport Athlétique : Le combat de boxe : Un corps à corps.

Armée : Médaille d'identité militaire.

Portraits : L'archiduchesse Stéphanie d'Autriche. — Les membres du Conseil supérieur de la Guerre.

Caricatures : Aventure de chasse, par Malatesta.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Complots, par G. Lenôtre. — L'Art français au XIV<sup>e</sup> siècle, par Léo Claretie. — Théâtres, par H. Lemaire. — La nuit des Morts, à Mâcon, par P. Kaufmann. — Le Général Le Flô, par Ch. Le Goffic. — Les courses, par Archiduc. — Sport, par A. Wimille. — L'Université de Californie, par E. M., etc., etc.

Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, Sport, Chronique des courses, Bibliographie, Semaine illustrée, Véloipédie, Automobile, etc.

Nouvelle illustrée : Une Vengeance, par G. E. Bertin, illustrations de Parys.

Le numéro : 50 centimes.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 44 (4 novembre 1899).

1<sup>o</sup> Chez les Magiciens et les Sorciers de la Corrèze, par M. Gaston Vuillier.

2<sup>o</sup> A travers le monde : De Marseille en Asie Centrale. — Samarkand. — Réception au 6<sup>e</sup> bataillon. — Sur la route de retour, par F. de l'Harpe.

3<sup>o</sup> L'Expansion Coloniale : Le Chemin de fer de l'Ouganda. — Son état actuel. — Les Progrès de la Colonisation libre en Nouvelle Calédonie.

4<sup>o</sup> Questions politiques et diplomatiques : Les Causes morales du Conflit Anglo-Transvaalien.

5<sup>o</sup> Livres et Cartes.

6<sup>o</sup> Les Revues Etrangères : La colonisation de l'Est Africain Allemand (Deutsche kolonialzeitung des 11<sup>er</sup> et 18<sup>er</sup> mai 1899, Berlin). — La petite Italie présente et la grande Italie future (L'universo, Milan). — Exploration des territoires de la Société Sud-Cameroun (Le mouvement géographique, Bruxelles).

Abonnements : France Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

ORFÈVRE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, 26, Bd Gambetta

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

PROVISIONS POUR L'HIVER

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr. Le stère, rendu franco à domicile..... 8 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 5 fr. le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)